

Les parlers français de l'Ouest canadien

La parution en 1988 du collectif *Le français canadien parlé hors Québec*, dirigé par Raymond Mougeon et Édouard Beniak, dans lequel ils avaient réuni plus d'une douzaine d'articles portant sur le français parlé en Ontario et en Acadie, mais où ne figurait aucun article sur les parlers de l'Ouest, nous avait profondément bouleversé. De mère franco-manitobaine, ayant passé toute notre jeunesse dans l'Ouest et y ayant enseigné plusieurs années, nous avons de la difficulté à accepter que le parler de tant et tant de francophones que nous avons côtoyés pendant de si nombreuses années était totalement passé sous silence, même si les directeurs de l'ouvrage avaient pris bien soin d'expliquer les raisons qui les avaient motivés d'exclure le français tel que parlé dans les trois provinces de l'Ouest. L'argument principal mis de l'avant était d'ailleurs fondé sur une observation que nous avons nous-même faite en 1984, où nous reprenions une remarque d'Edward Haden (1973) qui prétendait que les parlers québécois de la diaspora parlés en Ontario et dans les provinces de l'Ouest étaient à toute fin pratique à peu près identiques et que les quelques particularités qu'on pouvait y trouver étaient relativement marginales et surtout dues à des phénomènes de transfert linguistique. Évidemment, une telle prise de position ne pouvait que choquer nos compatriotes francophones de l'Ouest qui ont toujours insisté que leur parler était différent non seulement du français québécois mais également différent d'une région à l'autre, voire d'une province à l'autre. La question restait donc toute entière, et nous nous étions promis qu'un jour, lorsque l'occasion se présenterait, nous ferions tout notre possible pour tenter de réunir tous les linguistes qui s'intéresseraient à la question afin d'en débattre et d'en arriver à une vue d'ensemble et éventuellement de pouvoir répondre de manière plus empirique à la question: Y a-t-il *UN* parler ou *DES* parlers de l'Ouest canadien?

En 2003, lors du vingtième colloque du Centre d'études franco-canadiennes de l'Ouest (CEFCO), tenu au Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB), – colloque qui célébrait le vingt-cinquième anniversaire du CEFCO –, nous lançons donc l'idée d'organiser un symposium portant sur la question, à l'occasion du colloque annuel de l'Association canadienne de linguistique appliquée (ACLA), dans le cadre du congrès de la Fédération des sciences humaines et sociales, qui devait avoir lieu à Winnipeg l'année suivante. Les membres de l'exécutif de l'ACLA furent immédiatement séduits par notre initiative, mais nous proposèrent d'élargir quelque peu la problématique et d'inclure dans les débats un volet qui porterait sur les questions de l'enseignement et de l'apprentissage du français en milieu minoritaire, idée à laquelle nous nous étions rangé aussitôt. De plus, il nous avait semblé qu'un tel symposium devait se tenir au sein même de la société francophone de la province, et l'ACLA accepta donc que le symposium ait lieu au CUSB plutôt que sur le campus de la *University of Manitoba*.

C'est donc avec un énorme plaisir que le 31 mai 2004, nous avons pu accueillir une quinzaine de chercheurs universitaires, linguistes et didacticiens, au CUSB, devant un auditoire aussi intéressé que considérable. Inutile d'ajouter que la diversité et la richesse des sujets abordés, des questions posées et des réponses données assurèrent le franc succès de la journée. C'est à la vue de ce succès et de l'enthousiasme des participants que le rédacteur en chef des *Cahiers franco-canadiens de l'Ouest* nous a proposé de publier les actes de ce symposium.

Les articles de ce numéro spécial des *Cahiers* incluent donc la grande majorité des communications qui avaient été présentées au symposium. Pour divers motifs, les communications d'Emmanuel Aïto, de la *University of Regina*, portant sur quelques éléments lexicaux et morphosyntaxiques du fransaskois, d'Anne-Sophie Marchand de l'Université du Québec à Montréal, sur la mosaïque des parlers franco-manitobains, de Sybille Tremblay, de la *University of Regina*, sur l'évaluation de la compétence orale en français des futurs enseignants des écoles francophones et d'immersion et celle de Peter Heffernan, de la *University of Lethbridge*, sur la diaspora de l'Ouest francophone aux États-Unis, n'ont pu être

publiées. Nous vous proposons donc la lecture de neuf articles ainsi que l'importante postface de Raymond Mugeon, qui avait été invité au symposium à titre de rapporteur. Ces neuf articles sont repartis de manière assez égale entre ceux qui portent à proprement parler sur la description linguistique des parlers de l'Ouest et ceux qui portent plutôt sur la question de l'enseignement et de l'apprentissage du français en milieu minoritaire, surtout dans l'Ouest canadien, ainsi que sur la formation continue des enseignants de français, langue maternelle, en milieu minoritaire.

D'entrée de jeu, notre propre article, «La diversité des parlers français de l'Ouest canadien: mythe ou réalité?», aborde de front la question de l'unicité ou de la multiplicité hypothétique des parlers de l'Ouest. Après avoir retracé quelque peu l'historique de la question, nous tentons de faire la synthèse des quelques articles publiés sur les français de l'Ouest, en soulignant la distinction qu'il faut faire entre les parlers de la diaspora québécoise – le français canadien – et, d'une part, le français tel que parlé dans de nombreuses communautés ouestiennes établies au début du siècle dernier par des colons venus directement d'Europe francophone et, d'autre part, le français tel que parlé par les Métis, français dont les origines remontent au XVIII^e siècle, mais qui fut assez rapidement coupé de ses racines, évoluant ainsi de manière indépendante et en vase clos et dont le *terminus ad quem* serait une variété distincte, à de nombreux égards, de tous les parlers français d'Amérique (Papen, 1984).

Devant l'absence d'études descriptives des parlers de l'Ouest – sauf peut-être pour la phonologie –, nous nous sommes penché plutôt sur les études lexicales plus nombreuses, tant de la part de linguistes amateurs que de linguistes universitaires. Nous tentons de voir, d'une part, jusqu'à quel point les descriptions lexicales du fransaskois et du franco-manitobain¹ font ressortir des particularités qui n'existeraient ni dans une autre province de l'Ouest ni en Ontario ou au Québec et, d'autre part, jusqu'à quel point les phénomènes de transfert de l'anglais (emprunts directs et indirects, assimilés ou non, calques, etc.) sont semblables d'une province à l'autre. De l'analyse de ces études ressort premièrement que la grande majorité des soi-disant «innovations lexicales» ne le sont pas vraiment, car on les

retrouve pour la plupart également au Québec ou ailleurs dans l'Ouest – sauf peut-être pour certains néologismes uniques au parler français des Métchifs – et deuxièmement que ce qui semble distinguer le lexique des parlers de l'Ouest est soit que certains mots connus au Québec ont des sens légèrement ou complètement différents dans l'Ouest (par exemple *coupe-vent* qui fait référence à une veste au Québec alors que, dans l'Ouest, il s'agit d'une rangée d'arbres plantés pour protéger une maison du vent, ou *carreau*, qui, au Québec, fait référence soit à une petite plaque en céramique, en pierre, etc. servant à revêtir le sol ou une plaque en verre dans une porte, une fenêtre, ou encore, un dessin géométrique ou finalement une des séries des cartes à jouer, mais qui, dans l'Ouest, signifie un terrain agricole de cent soixante acres) soit que ce sont des anglicismes peu ou pas du tout connus au Québec, reflétant surtout la vie agricole et rurale de ces provinces. Somme toute, les innovations lexicales se résument à assez peu de mots, tels que *labour d'été* «terrain en friche», *neigiste* «sculpteur de neige glacée» (uniquement au Manitoba?), etc.

L'article de Douglas Walker porte sur le vernaculaire franco-albertain. Les descriptions effectuées sont basées sur un corpus d'entrevues orales semi-dirigées menées auprès de plusieurs locuteurs de la région de Rivière-la-Paix. Selon lui, la phonologie de ce parler est semblable au français populaire du Québec. Quant à la morphosyntaxe, l'on retrouve également la plupart des traits typiques du parler populaire du Québec (mots en *QU-* + *que* comme dans «Comment qu'on dirait ben ça?»; absence de pronoms personnels sujets; prépositions orphelines: «comme que tu veux jamais t'en souvenir de?», etc.). Il souligne que ce qui marque particulièrement le lexique franco-albertain, ce sont les très nombreux anglicismes (emprunts assimilés et non assimilés), touchant surtout à la vie agricole, ainsi que le phénomène d'alternance de code, typique des bilingues en situation minoritaire.

Raymond Mougeon et Édouard Beniak (1988) avaient souligné l'absence d'études plus proprement socio-linguistiques (de type variationniste) du français de l'Ouest. L'article de Terry Nadasdi et Christina Keppie vient combler quelque peu ce vide. Les auteurs examinent les variables

seulement, *rien que* et *juste* en franco-albertain. Le corpus sur lequel cette étude se base avait été effectué durant les années soixante-dix et consistait en entrevues orales semi-dirigées auprès d'un grand nombre de locuteurs francophones dans trois régions de la province (Edmonton, Bonnyville et Falher). La présente étude se limite aux locuteurs de Bonnyville. Leurs analyses font ressortir que plus le niveau d'instruction reçue en français est élevé moins les locuteurs utilisent la variable *juste* et que *seulement* est uniquement utilisé par des locuteurs ayant été fortement scolarisés en français. La variante *rien que* est également totalement absente des locuteurs ayant moins de 25 ans. Finalement, la forme *juste* s'emploie très fréquemment chez les jeunes, probablement sous la pression de son équivalent anglais *just*. Encore une fois, cette étude fait ressortir les ressemblances frappantes par rapport aux résultats d'études antérieures portant sur les emplois de ces adverbes à Montréal et en Ontario.

Nous passons ensuite à deux articles qui portent sur le franco-manitobain. L'article de Sandrine Hallion Bres se veut une analyse descriptive de certains aspects morpho-syntaxiques du système verbal du français parlé à Saint-Boniface. L'échantillon de ses locuteurs est principalement représentatif de l'élite franco-manitobaine, pourtant, comme elle le souligne, certains locuteurs utilisent un nombre assez important de variantes vernaculaires, lui permettant de comparer ces derniers aux usages plus standard du français du Manitoba. Son analyse porte alors sur la morphologie de la première personne du singulier du présent de l'indicatif de certains verbes et auxiliaires, l'accord du verbe, l'emploi des auxiliaires et l'emploi de certaines périphrases verbales pour exprimer le futur ou le duratif. Somme toute, l'étude de Sandrine Hallion Bres vient combler une lacune importante dans la description des parlers français de l'Ouest, et son approche nous semble fort prometteuse car elle nous permettra de voir jusqu'à quel point la morphosyntaxe verbale du français du Manitoba est semblable ou non à celle d'autres régions du Canada.

L'étude de Liliane Rodriguez porte également sur le franco-manitobain. Pour elle, ce parler se distingue par une certaine «tension» entre les deux pôles que sont, d'une part, le fonds ancien (archaïsmes ou dialectismes) et, d'autre part,

l'influence adstratale de la langue anglaise. Elle se limite au plan phonétique et tente de distinguer les éléments de prononciation principalement dus à l'histoire de la langue française (les diphtongues, le relâchement des voyelles, le maintien du *h* dit « aspiré » dans certains mots comme « honte », etc.) et les éléments surtout dus à l'interférence de l'anglais (par exemple le voisement du *s* dans « observation », sous l'influence du *b*, comme en anglais, plutôt que le dévoisement du *b* en *p*, sous l'influence régressive du *s*, comme en français de référence). Dans sa conclusion, elle souligne que le français du Manitoba comporte énormément de ressemblances avec les autres variétés canadiennes (archaïsmes, dialectismes, néologismes et un certain nombre d'anglicismes) mais qu'il se démarque néanmoins du français du Québec sur plusieurs points pour des raisons diverses (différences dans le peuplement des deux provinces, par exemple). Et évidemment, il y a une différence importante quant au rapport avec l'anglais, qui est beaucoup plus envahissant au Manitoba qu'au Québec.

Les autres articles portent tous sur la problématique de l'enseignement et de l'apprentissage du français, langue maternelle ou langue seconde, dans l'Ouest ou dans un milieu minoritaire canadien.

Un premier article, de Paule Buors et François Lentz, décrit les grandes lignes d'un programme de formation continue des enseignants de français en milieu minoritaire, dans une perspective de francisation, donc qui vise les intervenants œuvrant auprès d'élèves qui parlent peu ou qui ne parlent pas du tout le français. Le programme s'inspire des hypothèses socio-éducatives développées dans d'autres modèles (Landry et Allard, 1996; Landry et Rousselle, 2003). Les auteurs poursuivent en esquisant l'initiative de formation continue qui inclut une vision de la francisation, une vision de la formation et une vision des contenus de formation. Les auteurs concluent, en citant Benoît Cazabon, que

[...] l'enjeu fondamental de la formation des intervenants pédagogiques en milieu minoritaire soit le suivant: favoriser chez leurs élèves la construction d'une identité francophone. Or, ceux-ci deviendront – ou pourront devenir – francophones, non pas parce qu'on leur aura « vanté les mérites d'un référentiel

d'appartenance", mais bien parce qu'ils y trouveront un sens, à condition que l'école francophone, pour ce qui la concerne, leur propose pleinement des expériences d'apprentissage où ils pourront se le construire [...] (Buors et Lentz, 2004, p. 133)

D'un article plutôt programmatique, nous passons à des articles faisant état de résultats de recherche en milieu minoritaire. Celui de Léonard Rivard, Sylvie Dilk et Gisèle Barnabé décrit les résultats d'une série d'études portant sur une comparaison des compétences grammaticales dans l'utilisation du groupe verbal en français des élèves du secondaire étudiant le français dans une école francophone et celles d'élèves anglophones inscrits dans un programme d'immersion française. L'analyse des erreurs commises dans la rédaction d'un résumé met en évidence que les élèves d'immersion commettent plus d'erreurs que les élèves francophones, comme on pourrait théoriquement s'y attendre. Par contre, l'étude démontre également que les élèves en français langue seconde (FL2) font de nettes améliorations dans l'usage du système verbal, contrairement à ce qui avait été proposé auparavant (Hart, Lapkin et Swain, 1991), alors que les élèves francophones ne semblent pas s'améliorer de façon évidente. Finalement, les auteurs observent que les deux groupes d'élèves se rapprochent, quant au nombre d'erreurs commises dans la catégorie verbe, à la fin du secondaire.

Marianne Cormier, Diane Pruneau et Léonard Rivard, dans leur article, font état des faibles résultats obtenus en sciences et en mathématiques de la part des élèves du milieu francophone minoritaire en Acadie. Afin de pallier ce problème, ils ont conçu un modèle pédagogique pour l'enseignement des sciences, qui intègre plusieurs éléments langagiers, tels que la lecture, la discussion, l'écriture et l'apprentissage du vocabulaire scientifique. Le modèle préconise une démarche d'évolution conceptuelle d'inspiration socio-constructiviste tout en s'appuyant fortement sur l'expérientiel. Une classe de cinquième année a participé à la mise à l'essai du modèle et a étudié les marais salés de leur localité. Suite à l'expérimentation du modèle, les auteurs ont pu constater que les élèves utilisaient des mots surtout communs (plantes, oiseaux, insectes) avant l'intervention, tandis qu'ils étaient en mesure de mettre à profit des mots

scientifiques à la fin de l'intervention. Le modèle développé pourrait ainsi bien servir aux élèves d'un milieu linguistique minoritaire, en Acadie ou ailleurs.

Le dernier article est celui de Claude Germain et Joan Netten. Il se veut surtout un regard analytique des programmes de français langue seconde dans l'Ouest canadien. Après avoir établi certaines distinctions conceptuelles essentielles, telles que celles entre connaissance adéquate de la langue, habileté à utiliser adéquatement la langue et habileté à communiquer avec facilité dans une situation authentique de communication, les auteurs décrivent le type d'apprentissage propre aux trois régimes pédagogiques en français langue seconde en vigueur au Canada: le français de base, l'immersion et, le nouveau venu, le français intensif. Ils décrivent ensuite la situation actuelle, pour chacun de ces régimes pédagogiques, dans l'ensemble des provinces et territoires canadiens et examinent tout particulièrement la situation spécifique à l'Ouest canadien. Ils décrivent brièvement les résultats d'expériences récentes d'implantation du français intensif en Alberta et en Saskatchewan et concluent que ceux-ci sont tout à fait satisfaisants et qu'ils se comparent à ceux obtenus dans les autres provinces, où ce régime pédagogique expérimental a déjà été implanté.

Tel que mentionné au début de cette présentation, Raymond Mougeon avait été invité au symposium de Winnipeg, à titre de rapporteur. La synthèse qu'il avait présentée, toute en nuances, mais assortie d'une série d'observations et de recommandations toutes aussi utiles que précieuses, avait été si bien appréciée de la part de tous les participants qu'il était impensable de ne pas l'inviter à rédiger une postface, ce qu'il a accepté de faire, en dépit d'un programme de recherche et de publication très chargé. En effet, Raymond Mougeon réussit à faire ressortir les lignes directrices principales des différents articles, et en les rapprochant souvent de la situation qui existe en Ontario, ajoutant ainsi un autre volet intéressant à ce collectif.

Bonne lecture!

Robert A. Papen
Université du Québec à Montréal (UQÀM)

NOTE

1. Nous n'avions pas pu inclure le parler franco-albertain, vu l'absence totale d'études lexicales de ce parler.

BIBLIOGRAPHIE

- BUORS, Paule et LENTZ, François (2004) «La formation continue des intervenants pédagogiques en milieu minoritaire: une initiative en francisation», *Cahiers franco-canadiens de l'Ouest*, vol. 16, n^{os} 1-2, p. 113-137.
- HADEN, Ernest (1973) «French dialect geography in North America», dans SEBEOK, Thomas (dir.) *Current Trends in Linguistics* (vol. 10: «Linguistics in North America»), La Haye, Mouton, p. 422-439.
- HART, Doug, LAPKIN, Sharon et SWAIN, Merrill (1991) «Secondary level immersion French skills: A possible plateau effect», dans MALAVÉ, Lilliam et DUQUETTE, Georges A. (dir.) *Language, Culture and Cognition: A Collection of Studies in First and Second Language Acquisition*, Clevedon, Multilingual Matters, p. 250-265.
- LANDRY, Rodrigue et ALLARD, Réal (1996) «Vitalité ethnolinguistique: une perspective dans l'étude de la francophonie canadienne», dans ERFURT, Jürgen (dir.) *De la polyphonie à la symphonie: méthodes, théories et faits de la recherche pluridisciplinaire sur le français au Canada*, Leipzig, Leipziger Universitätsverlag, p. 61-88.
- LANDRY, Rodrigue et ROUSSELLE, Serge (2003) *Éducation et droits collectifs: au-delà de l'article 23 de la Charte*, Moncton, Éditions de la Francophonie, 208 p.
- MOUGEON, Raymond et BENIAK, Édouard (dir.) (1988) *Le français canadien parlé hors Québec: aperçu sociolinguistique*, Québec, Presses de l'Université Laval, 262 p.
- PAPEN, Robert A. (1984) «Quelques remarques sur un parler français méconnu de l'Ouest canadien: le métis», *Revue québécoise de linguistique*, vol. 14, n^o 1, p. 113-139.